



le Mot du maire

Germain Richer
Résidents de
Prévost,
Bonjour,

La vie en société amène bien des défis! Certains crient à l'injustice alors qu'une personne cherche à dépasser les limites permises (lois et règlements, coutumes, normes de bon voisinage, ...). D'autres, sont mécontents lorsqu'une personne cherche à réaliser un projet (pour elle-même, les autres ou au bénéfice de la collectivité) qui affecte leurs droits, même en toute légalité (construction d'un bâtiment, remise, etc.).

Quiconque cherche à exercer, individuellement ou collectivement, une certaine liberté d'action sur un terrain ou un territoire doit en assumer la responsabilité. Il doit donc répondre de ses paroles et de ses actes. C'est en quelque sorte le principe de « la liberté individuelle qui se termine où celle de l'autre débute »!

Peu importe le projet, la Ville cherchera toujours à obtenir la participation citoyenne dans son processus décisionnel afin de s'assurer de considérer tous les points de vues, individuels ou collectifs.

En tant qu'élus, nous sommes conscients qu'actuellement, un des véritables enjeux est le développement de notre Ville. Cependant, nous devons

constamment avoir en tête, comme mandataires de notre collectivité, les limites à imposer pour la protection des avoirs collectifs (espaces verts, cours d'eau, qualité de l'eau, ...) ou dans certains cas individuels (propriété privée, nuisances, etc.).

D'autre part, les membres du conseil sont interpellés dans plusieurs prises de décisions qui nécessitent une véritable concertation locale, et parfois régionale. Dans ces cas, le développement social et économique de notre Ville sera au premier plan et la valorisation du développement local, s'articulera autour de la prospérité collective.

Nouvelles

du Service loisirs, culture
et vie communautaire

La vie communautaire en action...

Nous vous invitons à participer en grand nombre aux activités du **Club Soleil de Prévost**. Au programme: pétanque le mercredi à 18 h 30 et marche le mardi et jeudi à 9 h. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Suzanne Monette au 450 224-5612.

La Mèche d'or, club amical de Prévost vous invite à leur traditionnel souper hotdogs & blé d'Inde le 13 août prochain à l'école Val-des-Monts. De plus, réservez votre place pour le tournoi de golf qui aura lieu le 8 septembre au club de golf de Sainte-Sophie. Pour information, appelez Fernand au 450 431-6482.

Club de pétanque libre, tous les mardis (du 31 mai au 22 septembre) à 18 h 30 et initiation tous les samedis (du 4 juin au 4 septembre) de 10 h à 12 h au parc Val-des-Monts, rue Maple. Pour information monsieur André Ribotti 450 224-9479. Bienvenue à tous!

BIBLIOTHÈQUE JEAN-CHARLES-DES ROCHES

HORAIRE ESTIVAL

Du 27 juin au 3 septembre

Lundi au vendredi : 10 h à 20 h
Samedi et dimanche : fermée

Le Club des Aventuriers est de retour cet été!

S'adressant aux jeunes de 4 à 14 ans, profitez de la saison estivale pour lire et vous amuser tout en courant la chance de gagner un des prix de participation. Inscription à la bibliothèque et tirage de prix de participation le 6 septembre 2011.

Dernière
chance!

CONCOURS DE PHOTOS

VOS VACANCES À PRÉVOST

Afin de promouvoir votre fierté d'être Prévostois, nous vous invitons à participer à notre concours de photos.

Envoyez-nous vos photographies représentant vos vacances à Prévost et courez la chance de vous mériter :

- 1^{er} prix : Repas pour 2 au restaurant Le Suki
- 2^e prix : Panier cadeau de produits d'Au Printemps Gourmet
- 3^e prix : 2 billets pour l'un des spectacles de Diffusions Amal'Gamme



Faites-nous parvenir vos photos ainsi que le bon de participation à l'adresse suivante : loisirs@ville.prevost.qc.ca **avant le 26 août 2011**. Pour consulter les détails du concours, visitez le site Internet au www.ville.prevost.qc.ca dans la section publications municipales.

COMPOSTAGE DOMESTIQUE

FORMATION GRATUITE

L'automne est le meilleur temps pour commencer à composter

QUAND : Mercredi 7 septembre à 19 h
OÙ : Église Saint-François-Xavier au 994, rue Principale

Bienvenue à tous! (Sans inscription)

Composteurs domestiques disponibles sur place et en tout temps à la mairie pour 40\$.

Nouvelles du conseil municipal – Juillet 2011

- Le conseil municipal a procédé à la refonte de la réglementation en matière de nuisance en adoptant les règlements SQ-902-2011 « Nuisance », SQ-907-2011 « Garde d'animaux domestiques », SQ-910-2011 « Protection des infrastructures municipales », SQ-912-2011 « Colportage, vente itinérante et distribution d'imprimés » et SQ-913-2011 « Amendement des règlements SQ-900-2010, SQ-901-2004, SQ-903-2004, SQ-904-2004, SQ-905-2004 et SQ-906-2004 ».
- Les membres du conseil ont accepté le dépôt du rapport sur les investissements effectués en matière de voirie en 2010, dans le cadre du fonds réservé voirie. De plus, ils ont également pris acte du budget d'opération 2011 du Service des travaux publics, relativement aux investissements prévus dans le cadre de la réserve financière en matière de voirie.
- Lors de cette séance, le conseil a accordé les contrats suivants :
 - Contrat 2011-19 « Location d'une rétrocaveuse avec opérateur »
 - Contrat 2011-20 « Location d'une mini-pelle avec opérateur »
 - Contrat 2011-24 « Travaux de profilage de dalots en bordure de rues »
- Le conseil a autorisé la signature du protocole de développement PD-11-138 autorisant les travaux de prolongement de la rue du Clos-des-Artisans.
- Le conseil municipal a formé un comité ad hoc sur le contrôle des petits animaux. Madame Brigitte Paquette, conseillère et monsieur Robert Monette, directeur de la sécurité publique ont été nommés audit comité afin de procéder à la rédaction du mandat et des orientations de ce dernier.
- En matière d'urbanisme, le conseil municipal a accepté les dérogations mineures suivantes :
 - DDM 2011-0034 – 1408, rue des Ormes – Marge arrière
 - DDM 2011-0040 – 1047, rue de la Source – Ajout d'une seconde véranda 3 saisons
 - DDM 2001-0042 – Lots 2 533 285 à 2 533 290, 2534 668 et 2 534 659, rue des Geais-Bleus – Largeur du terrain dans une courbe
- Le 2 juillet 2011, la Ville de Prévost a fourni au propriétaire du 2785, boulevard du Curé-Labelle, des conteneurs afin que ce dernier procède à la démolition des ruines de l'immeuble incendié. L'ensemble des frais relatifs à la fourniture desdits conteneurs ont été assimilés à la taxe foncière et portés au compte de taxes dudit immeuble.
- Le conseil municipal a décidé de fournir au propriétaire du 1003, rue Richer, un conteneur à déchets afin que ce dernier procède au nettoyage de son terrain. L'ensemble des frais relatifs à la fourniture dudit conteneur sera assimilé à la taxe foncière et porté au compte de taxes de l'immeuble.

GRATUIT SPECTACLE CHAMPÊTRE



Laissez-vous entraîner au son de musiques vibrantes!

Samedi 6 août
« CLASSIQUE ROCK »
Avec HOT ROD FÉLIX

Un groupe qui vous fera danser sur des airs rock connus.

Le spectacle a lieu en plein air à la gare de Prévost dès 13 h.
En cas de pluie à l'église Saint-François-Xavier

À ne pas manquer... un concert de qualité, une ambiance champêtre, bref, une expérience unique!

SYMPOSIUM DE PEINTURE DE PRÉVOST



Du 27 au 31 juillet prochains

À la gare de Prévost, participez aux nombreuses activités.



ENTRÉE GRATUITE

Un rendez-vous haut en couleur
Avec une centaine d'artistes peintres.

Pour plus d'information : www.symposiumdeprevost.qc.ca

CAMPS D'ÉTÉ

PLACES DISPONIBLES!

Avec près de 400 enfants et adolescents d'inscrits, l'édition 2011 des camps Supernova et Club Ado-venture sont encore une fois un succès.

Vous n'êtes pas encore inscrits?

Il reste encore quelques places pour les 4 dernières semaines. Dépêchez-vous!

Inscription au Service des loisirs au 2945, boulevard du Curé-Labelle.



FÊTE DE LA FAMILLE - 12^E ÉDITION

LE 20 AOÛT DE 10 H À 22 H 15
À LA GARE DE PRÉVOST

Jeux gonflables incluant le JUMPAÏ, épluchette de blé d'Inde, hotdogs, animation, maquilleurs, 2 spectacles pour jeunes, spectacle musical « Francis et la Fille » et feu d'artifice.

Surveillez la programmation dans le bulletin du mois d'août.